



# A S L Générale du Domaine de VALCROS

## RAPPORT FINANCIER 2025 du 1/01/2025 au 31/12/2025

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation, de notre ASL durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Durant l'exercice de douze mois couvrant la période 1/01/2025 au 31/12/2025, l'activité de l'association a été la suivante :

### ASL Générale

#### COMPTE DE RESULTAT § BUDGET PREVISIONNEL 2026

Intitulé du compte	Prévisions 31/12/2025	Réalisé 31/12/2025	Prévisions 31/12/2026
<b>RECETTES</b>			
Appel de fond	19 000,00 €	17 597,50 €	19 000,00 €
Surtaxe Véolia	17 700,00 €	18 427,38 €	18 000,00 €
Produit financier	1 500,00 €	301,12 €	500,00 €
Divers dont remboursement compte à terme		10 032,15 €	10 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>36 700,00 €</b>	<b>46 358,15 €</b>	<b>47 500,00 €</b>
<b>DEPENSES</b>			
Plans	100,00 €	131,50 €	150,00 €
Assurances	3 500,00 €	4 865,81 €	4 800,00 €
Affranchissement	50,00 €	16,68 €	50,00 €
Web	110,00 €	204,00 €	250,00 €
Frais de gestion	1 940,00 €	1 684,51 €	1 700,00 €
Frais bancaires	500,00 €	255,28 €	300,00 €
Gros travaux	22 000,00 €	28 649,05 €	34 250,00 €
ONF	0	0	0
Honoraires syndic	0	0	0
Dotation provision travaux	6 000,00 €		6 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>30 700,00 €</b>	<b>35 806,83 €</b>	<b>47 500,00 €</b>
<b>EXCEDENT (Recettes - Charges)</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>10 551,32 €</b>	<b>0,00 €</b>

#### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (compte de résultat, bilan et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter l'excédent positif de **+ 10 551,32 € sur le compte de réserve.**

#### Le bilan financier reflète la situation suivante :

<b>Banque populaire compte courant</b>	<b>325 172,71 €</b>
<b>Crédit agricole compte courant</b>	<b>45 950,79 €</b>
<b>Compte à terme banque populaire</b>	<b>87 000,00 €</b>
<b>Soit un total disponible de</b>	<b>+ 458 123,35 €</b>

Les différentes dépenses comptabilisées, payées sont appuyées des pièces justificatives. L'examen de ces justificatifs n'appelle pas de remarques. Toutes les pièces justificatives, ainsi que les écritures et les registres comptables sont consultables sur simple demande, par les membres de l'association.